

« Ce destin qui semble être le vôtre d'ouvrir à la femme l'accès à des compagnies jusque-là réservées aux hommes et que vous accomplissez [...] par la voie autrement irrésistible du savoir et du talent, a trouvé sa première consécration à l'Académie »<sup>1</sup>.

**Biographie**<sup>2</sup> : Suzanne BASDEVANT est née à Rennes le 15 août 1906, d'un père Professeur de droit international à l'Université de Rennes, et d'une mère elle-même issue d'une famille de juristes. Seulement deux ans après sa soutenance de thèse de doctorat, Suzanne BASDEVANT obtient l'Agrégation de Droit public et de Sciences politiques. Entamant sa carrière universitaire à Lyon en 1933, elle y est titulaire d'une chaire de Droit international public. Elle la poursuit à l'Université Paris II Panthéon-Assas et à l'Institut d'études politiques de Paris, à partir de 1946. L'impressionnant parcours de Suzanne BASDEVANT-BASTID débute à peine. En 1947, elle devient membre de la Commission de Conciliation Franco-Siamoise chargée de la fixation des frontières entre la Thaïlande, le Laos et le Cambodge. L'année suivante, elle est la première femme à devenir membre de l'Institut de droit international. En 1949, elle est désignée membre de la délégation française à l'Assemblée générale des Nations Unies où elle deviendra par la suite Présidente du Tribunal Administratif des Nations Unies. Nommée Professeur émérite de l'Université de Paris II et promue Commandeur de la Légion d'honneur, les distinctions la poursuivent au-delà des frontières de son pays natal. En Belgique, elle est promue Officier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre royal du Sahametrei au Cambodge et enfin, Commandeur de l'Ordre national du mérite Mauritanien. A Anost, où elle aimait à cultiver son jardin, Suzanne Basdevant décède le 2 mars 1995.



**Spécialités** : Droit international public, Droit public général, Droit constitutionnel.

**Thèse** : *La condition juridique des fonctionnaires internationaux*, dir. M. Gilbert GIDEL, 1930<sup>3</sup>.

**Ouvrages ou articles**<sup>4</sup> : *Les traités dans la vie internationale. Conclusion et effets*, Paris Economica, 1985.

**Divers** : Véritable pionnière, Suzanne BASDEVANT-BASTID fût non seulement, la première femme agrégée de droit public, mais aussi la première femme présente devant la Cour internationale de Justice pour l'Affaire de la *Barcelona Traction* et à devenir juge *ad hoc* devant la Cour internationale de justice. Elle a notamment été désignée par la Tunisie dans la demande de révision et d'interprétation de l'Affaire du plateau continental. Exilée avec son époux, Paul BASTID, à bord du paquebot *Massilia* en 1940, elle participera, dès son rapatriement en métropole, au premier organe de la Résistance. Aux lendemains de la guerre, elle fonde l'*Annuaire français de droit international*<sup>5</sup>. Ses anciens étudiants vantent sa dévotion et sa pédagogie<sup>6</sup>, autant que ses cours dactylographiés<sup>7</sup> en témoignent. En recevant le nom de « Madame Bastid » en 1995, le prix de thèse de la Société française pour le droit international<sup>8</sup> rend un dernier hommage à cette personnalité incontournable de la scène juridique, nationale et internationale.

<sup>1</sup> Ces mots auraient été prononcés par le Professeur R. J. DUPUY, Secrétaire général de l'Académie de Droit International de La Haye, à destination de Suzanne BASDEVANT-BASTID.

<sup>2</sup> F. TERRE, « Notice sur la vie et les travaux de Suzanne Bastid », in *Publications de l'Institut de France*, 1997, n° 1bis.

<sup>3</sup> S. BASDEVANT, *La condition juridique des fonctionnaires internationaux*, thèse, Paris, Sirey, 1930.

<sup>4</sup> Pour une bibliographie complète : <http://cths.fr/an/savant.php?id=113014>.

<sup>5</sup> *Annuaire français de droit international*, 1996, 61-1, p. 231 : « Depuis le premier tome, paru en 1955, Suzanne Bastid avait été l'âme vigilante de l'AFDI, groupant autour d'elle les plus divers et favorisant inlassablement les jeunes internationalistes [...] ».

<sup>6</sup> V., un très bel article en hommage à Madame BASTID : <https://www.emilemagazine.fr/article/2019/11/29/suzanne-basdevant-bastid-une-juriste-dexception>.

<sup>7</sup> Disponibles sur Gallica : V., nota., Supplément au cours de Droit international public, le droit des organisation internationales, par Madame Paul Bastid, Paris, les cours de droit, 1969 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3348771.c.r=suzanne%20bastid?rk=21459:2>.

<sup>8</sup> <http://www.sfdi.org/prix-de-these/>.